

Olemps

Côté Sud

N°10
NOVEMBRE 2012



DOSSIER
**Mieux Vivre
ensemble au
quotidien**



VIE MUNICIPALE
Infos de la commune
COMPTE RENDU
des commissions
DIVERS
État civil,
courrier des lecteurs



Le projet de la salle multi-génération est lancé. Le permis de construire a été déposé. Vu la conjoncture économique, le conseil municipal a opté pour une réalisation en deux tranches (salle multi-génération puis médiathèque). Ce projet vous sera présenté lors de la prochaine cérémonie des vœux.

Le nouveau stade Henri Montal et les vestiaires de la halle sportive viennent d'être inaugurés. Cela va permettre à nos clubs de disposer de nouvelles installations dont bénéficieront également les étudiants (STAPS) et lycéens (Monteil). Quant à la salle de réunion, plusieurs associations ont pu déjà en profiter.

Après les travaux d'assainissement, l'enfouissement des réseaux dans la rue des 4 Vents et les voies adjacentes est quasiment terminé. Dès 2013, la voirie va être réaménagée pour le bien-être de tous, en concertation avec les habitants du quartier.

Le secteur de La Garrigue a quant à lui bénéficié de travaux de voirie, de l'aménagement d'une aire de détente et de la mise en place d'une numérotation postale.

Le lavoir, entre la crèche et le Manoir, dans son écrin de verdure, a bénéficié d'un lifting qui conforte ce petit havre de tranquillité.

De plus en plus d'associations participent au CEL (Contrat Educatif Local), ce qui permet à tous les enfants d'accéder à différentes activités pendant les temps de garderie.

Bienvenue à la « Petite Récré », le nouveau centre de loisirs et à son équipe dynamique.

A l'école, tous les travaux sont terminés et notamment le désamiantage. « Le grand chantier » des rythmes scolaires démarre mais il ne sera pas neutre sur les finances communales, l'école le mercredi matin implique du personnel : ATSEM en maternelle, personnel de cantine et de ménage. Quant au réaménagement de la journée, important pour les élèves, on ne sait pas qui en aura la charge financière ...

La mise en place des horloges astronomiques et la baisse de l'éclairage public voient leurs premiers résultats positifs (diminution du montant des factures d'EDF). De nombreuses tâches sont faites en régie par nos agents.

En 2013, la DGE (Dotation Globale d'Équipement) sera gelée puis diminuée à partir de 2014. La DSC (Dotation de Solidarité Communautaire, de l'ordre de 175 000.00 €) n'est pas pérenne et risque de disparaître. Nous sommes mis à contribution dans le cadre du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) dont l'objectif est de tenir compte des disparités financières des collectivités locales, essentiellement liées aux écarts de ressources.

La CAF s'implique de moins en moins dans la subvention allouée à la commune pour le financement de la crèche. De plus, à partir du 1^{er} janvier 2014, les repas et les couches devront être fournis gratuitement par la collectivité. J'ai à ce sujet interpellé le député, le sénateur et l'association départementale des maires. Comment la commune pourra-t-elle supporter une telle charge financière ?

On ne pourra pas indéfiniment d'un côté transférer des compétences aux communes et d'un autre côté leur diminuer les moyens financiers.

Nous continuons donc de faire des économies pour contenir le budget de fonctionnement tout en étant raisonnables dans nos projets d'investissement.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël, une bonne année 2013 et faites comme moi : gardez le moral 😊😊😊

Sylvie LOPEZ
Maire



RECENSEMENT DE POPULATION

Le recensement de la population en France établit le nombre légal d'habitants de chaque commune française. Ce nombre est indispensable à l'application de 351 articles législatifs de 28 codes différents.



Il permet :

- le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) d'une commune (élément essentiel de ses ressources financières), du nombre de conseillers municipaux, des indemnités versées aux maires et adjoints
- la détermination du mode de scrutin
- aux pouvoirs publics et aux collectivités locales de définir leur politique (en matière d'aménagement du territoire, d'emploi, en faveur des enfants, des personnes âgées ...). Il est également utile pour les entreprises (projets d'implantation, études de marché, ...)
- de mieux connaître :
 - la population (l'âge, le sexe, la nationalité, le niveau d'instruction, l'activité et la profession, etc.)
 - les logements (type de logement, type de construction...)
 - les déplacements domicile-travail, domicile études, les migrations.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il remettra une feuille pour votre logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, à un tiers (voisin, gardien, etc.) au plus tard le 16 février 2013.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles (cette confidentialité est assurée par l'INSEE sous le contrôle de la CNIL). Elles sont transmises à l'INSEE à des fins statistiques et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.



MARCHE DE NOEL

Le marché de Noël se déroulera le dimanche **16 décembre 2012**. Artisans et commerçants vous accueilleront à l'espace sportif Georges Bru. Les enfants ne seront pas oubliés : séance de cinéma puis arrivée du père Noël. Dans les jours à venir, de plus amples informations vous seront communiquées. Nous vous attendons nombreux.



VŒUX DU MAIRE

Vendredi 11 janvier 2013, Mme le Maire et les élus présenteront leurs vœux à la population.



REPAS DES AINES

Dimanche 13 janvier 2013, le repas des aînés se déroulera à l'espace sportif Georges Bru. Pensez à vous inscrire !



OBJETS TROUVES

Vous perdez ou vous trouvez un objet, pensez à vous adresser à l'accueil de la mairie.

MAIRIE

Heures d'ouverture au public : • du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
• le samedi de 9h30 à 12h00

Permanence des élus : • le samedi de 10h00 à 12h00 (de septembre à juin)

Téléphone : 05 65 75 51 00 – Site Internet : www.mairie-olemps.fr – Mail : mairie@mairie-olemps.fr

Directrice de la publication : Mme Sylvie LOPEZ - Maire / Rédaction : commission Communication - Conception et impression : Groupe Burlat Rodez



INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1^{er} mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie avant le 31 décembre de cette année.

Pièces à fournir :

- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (Carte Nationale d'identité, passeport)
- un justificatif de domicile
- * facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe ne datant pas de plus de 3 mois
- * pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.



RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis la suspension du service national, le recensement militaire est obligatoire. Il concerne tous les jeunes gens (garçons et filles) de nationalité française, dès l'âge de 16 ans et au plus tard, dans les 3 mois suivants. C'est une démarche administrative à effectuer,

Comment se faire recenser ?

Il suffit de se présenter à la mairie de son domicile dans le mois qui suit l'anniversaire des 16 ans.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- certificat de nationalité pour les jeunes nés à l'étranger et les jeunes de parents d'origine étrangère.

Pourquoi ?

- pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour obtenir une première pièce justificative : le certificat de recensement.

Un certificat pour quoi faire ?

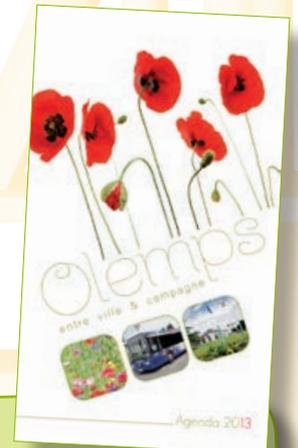
Il est nécessaire pour être autorisé à s'inscrire :

- au collège et au lycée
- aux examens et concours
- à l'examen du permis de conduire etc.



AGENDA

La municipalité avec l'aide des commerçants et artisans de notre commune est heureuse de vous remettre l'agenda 2013, qui est distribué avec ce journal. Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette réalisation.



DÉCOUVREZ LE FLASHCODE DANS NOTRE AGENDA

Flashcode qu'est-ce que c'est ?

Flashcode est un ensemble de pictogrammes composés de carrés qui peuvent notamment être décodés par des téléphones mobiles, des tablettes disposant d'internet et possédant une application permettant de lire les codes barres.

Flashcode où je le trouve ?

Vous pouvez le trouver un peu partout autour de vous : dans des magazines, des offices de tourisme, sur des arrêts de bus, sur des emballages de produits, dans des annuaires, dans des boutiques...

Flashcode à quoi ça sert ?

Cela permet d'accéder très rapidement à du contenu multimédia (vidéos, musiques, photos, informations) sur un site Internet depuis votre mobile, ou d'enregistrer en un flash un contact dans votre téléphone.

Comment utiliser le flashcode ?

Une fois votre téléphone équipé de l'application nécessaire, il vous suffit de l'ouvrir, de viser le flashcode avec votre écran et vous serez sur le site Internet.



COMMISSION FINANCES

LES EQUILIBRES FINANCIERS DES COMMUNES EN GENERAL...

Un rapport récent de la cour des comptes démontre une poursuite de l'amélioration de la gestion des collectivités locales. Les déficits cumulés des collectivités territoriales se sont réduits significativement en 2012. Les diminutions constatées dans le domaine de la fiscalité directe (-0,4 %) des concours de l'état (-0,6 %) ainsi que des dotations et participations ont été compensées par une augmentation significative des impôts indirects (+16,4 %).

Il convient de noter que cette augmentation est une moyenne, pour mémoire les taux d'imposition sur notre commune n'ont pas évolués depuis 2005 et sont toujours de 10,6 % pour la taxe d'habitation et de 20,63 % pour la taxe foncière. D'autre part, toujours pour les collectivités, les dépenses de personnel sont toujours maîtrisées (+2,4 %). La croissance des charges reste en 2011 inférieure à celle de 2010 (+2,9 %) et pour la première fois, on constate une réduction des effectifs contrairement aux annonces qui sont souvent faites dans les médias.

Globalement, les élus locaux ont su faire face aux difficultés rencontrées et les équilibres généraux sortent renforcés. (Source : la lettre des finances locales).

... ET D'OLEMPS EN PARTICULIER

Quelques données démographiques et financières.

ANNÉE 2011	OLEMPS	AVEYRON	REGION
POPULATION TOTALE	3284 hab.		
Nbre de foyers fiscaux	1674		
Part des foyers non imposables	40,6 %	45,8 %	45,3 %
Revenu fiscal moyen / foyer	25 643 €	22 732 €	23 621 €
Valeur locative moyenne des locaux d'habitation	3262 €	2749 €	2997 €
Nbre de logements imposés à la taxe d'habitation	1206		

Quelques ratios situant notre commune par rapport aux 13 communes identiques du département et aux 83 communes identiques de la région, en euros par habitant et pour l'année 2011.

	OLEMPS	AVEYRON	REGION	
Charges de fonctionnement	489	495	629	
Charges de personnel	212	224	310	
Subventions versées	75	38	35	
Charges financières	Intérêts	12	29	30
	Capital	34	79	71

(Source : Trésorerie Générale)



COMMISSION ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

DEFIBRILLATEUR



La formation aux gestes d'urgence s'est déroulée le 5 juillet. Une vingtaine de personnes de différentes associations, des assistantes maternelle indépendantes, des enseignants, du personnel communal ont appris l'utilisation du défibrillateur.

Une autre session va être programmée dans le courant du 1^{er} semestre 2013.



REPAS DES AINES

Vous avez plus de 70 ans, retenez bien cette date : **dimanche 13 janvier 2013**, repas des aînés à l'espace sportif Georges Bru. Inscriptions, en mairie, à compter du 20 décembre jusqu'au 4 janvier.

LES ADDICTIONS

Une réunion d'information sur les addictions : drogues (cannabis...) alcool, tabac, internet, jeux vidéos... sera organisée début de l'année 2013. De plus amples informations vous seront données ultérieurement.



COMMISSION TRAVAUX URBANISME ET ENVIRONNEMENT

INAUGURATION DU STADE HENRI MONTAL

Samedi 1^{er} septembre, a eu lieu sur le tout nouveau stade Henri Montal le 1^{er} match officiel, une rencontre qui s'est soldée par un succès pour le club olempien. Des olempiens qui démarrent cette saison sur les chapeaux de roues, en alignant victoire sur victoire.

L'inauguration officielle a eu lieu le 22 septembre et les sportifs avaient répondu nombreux à l'invitation lancée. Dans l'assistance, ressortaient de nombreux maillots rouges, portés par des jeunes et des moins jeunes, mais aussi par des garçons et des filles (eh oui ! la nouvelle équipe féminine était présente). Des représentants d'autres associations (tennis, basket,) assistaient également à cette sympathique manifestation dont le but était certes d'honorer Henri Montal, fidèle serviteur du club depuis de très longues années, mais également



pour découvrir les nouvelles installations qui seront mutualisées. En effet, les vestiaires de la halle seront utilisés par les associations sportives de la commune, mais aussi par les lycéens et les étudiants en STAPS.

Ce sont des équipements flambant neufs qui ont été visités après les traditionnels discours des institutionnels avant de partager le pot de l'amitié. Mais, avouons-le, c'est vers le stade et sa magnifique pelouse sur laquelle évoluaient les benjamins que se sont portés les regards. Les outils étant là, il ne nous reste plus qu'à rêver... d'exploits sportifs.

Subventions Terrain de Football et vestiaires de la Halle sportive

Communauté d'agglomération du Grand Rodez	161 700 €
Conseil Régional	91 500 €
Etat	80 000 €
SIEDA	20 000 €
Ligue Midi-Pyrénées de Football	13 400 €
Conseil Général	10 000 €

OLEMPS : VILLE PROPRE ?

L'image d'Olemps depuis sa participation au concours des villages fleuris, continue d'évoluer : un fleurissement d'entrée de ville coloré et agréable toujours en accord avec la saison, une recherche avec les habitants concernés pour un mieux-être. Cet embellissement profite à tous. Chacun doit véhiculer cette image de ville joyeuse, fleurie et propre.

Depuis 3 ans, les points d'apport volontaire ont été améliorés : protection visuelle par des claustras, des végétaux ou enterrés comme place de la Fontaine. Encore faudrait-il que les utilisateurs de ces containers appliquent les principes simples du tri sélectif. Nous vous rappelons par exemple qu'une assiette, une carafe, un plat, une tasse ne vont pas à la colonne à verre et encore moins à côté mais en déchetterie. Pourtant, chaque année, la commission environnement en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez organise des soirées sur le tri et la réduction des déchets. Malheureusement ces réunions

sont peu prisées par les Olempiens. Au moindre doute, vous avez aussi la possibilité de contacter les services de l'Agglo au 05 65 73 83 20.

Il est aussi recommandé aux habitants de sortir les poubelles le jour correspondant et non un ou deux jours avant comme on peut le constater. En cas d'absence, pourquoi ne pas demander à son voisin ce petit service ? Olemps est une petite ville et tous les liens sociaux sont à privilégier. Respecter les espaces publics passe aussi par un acte citoyen qui est de ramasser les déjections de nos animaux de compagnie. A ce jour, malheureusement, beaucoup de maîtres n'utilisent pas les équipements mis à leur disposition dans l'ensemble des espaces verts. Ce qui incommodé au quotidien nos enfants ainsi que toutes les personnes qui arpentent notre commune.

La propreté est un objectif prioritaire. Comment obtenir de tous, les règles de civisme élémentaires ? Nous vous rappelons que ce sont les Olempiens qui salissent leurs trottoirs et leurs espaces verts. La responsabilité étant collective, chacun doit s'impliquer à son niveau.

ECLAIRAGE PUBLIC : TOUTE LA LUMIERE...

L'éclairage nocturne participe au pic de consommation d'énergie. La dépense constitue en moyenne pour les communes, 23 % de la facture globale d'énergie et 38 % de la facture d'électricité. Cela représente un coût annuel au point lumineux de 40 à 70 euros.

Notre commune opte pour une rénovation de l'éclairage public. A l'heure où la réduction d'énergie devient une nécessité afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre induites par la production d'électricité, il est impératif de trouver des solutions économiques et écologiques. L'économie énergétique passe par la suppression du sur-éclairage, l'élimination des boules énergivores, l'utilisation de luminaires haute performance et de lampes basse consommation (relamping) et la mise en place d'horloges astronomiques.

Ce que l'on peut retenir, c'est que les études préalables réalisées par la municipalité et leur application sur le terrain ont engendré une véritable diminution des coûts de fonctionnement. Dans un prochain numéro, nous vous en tiendrons informés. Le quartier des 4 Vents et le lotissement Le Couchant ont été équipés de lampes LED, et il en sera de même pour toute la commune dans les années à venir. L'extinction nocturne de 1h à 5h du matin hors week-end, a été mise en place sur la plupart des équipements.

La municipalité poursuit ses efforts dans sa maîtrise énergétique : réduction de l'éclairage de Noël (ex. : devant mairie, guirlandes LED), optimisation du chauffage et de l'isolation des bâtiments communaux, choix de matériaux performants et respectueux de l'environnement.

DES TRAVAUX, DES TRAVAUX... Lifting à Lagarrigue :

- Un bi-couche vient d'être appliqué sur une zone particulièrement délaissée. Le terrain vague orienté vers Luc a été entièrement nettoyé pour laisser place à un bel espace vert qui devrait recevoir dans un futur proche un équipement pour pique-niquer. Un parking a également été réalisé.
- A la demande des habitants, les maisons vont être numérotées. Aussi, lors de vos promenades ne soyez pas surpris de voir des n° à 4 chiffres : c'est le système de numérotation américaine qui a été choisi.
- La Brienne à pieds secs : si les randonneurs de la marche de la Mutualité ont inauguré la « passerelle » début octobre, les olempiens et autres marcheurs, qui empruntent le chemin situé sur GR 62, peuvent maintenant franchir La Brienne en toutes saisons.
- Le lavoir du Manoir a été restauré grâce à un nouveau dallage et un muret en pierre.
- L'espace vert des 4 Vents s'est vu doté de nouveaux jeux.

PLAN DE SAUVEGARDE

Le Plan de Sauvegarde (PCS) a été instauré par la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (Art. 13).

Il s'agit d'un document de compétence communale ou intercommunale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations.

Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

L'article L 2211-1 du code Général des Collectivités Territoriales dispose que le maire est l'autorité de police pour mettre en œuvre le PCS. Il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'évènement affectant directement le territoire de la commune.



COMMISSION ECOLE ET JEUNESSE



JEUNESSE : LA CARTE ZAP, TOUJOURS UN SUCCÈS

Ce sont près de 80 jeunes Olempiens qui ont bénéficié du dispositif ZAP cet été. La carte et le chéquier sont proposés aux jeunes de 12 à 21 ans habitant Olemps, Rodez, Onet-le-Château ou Ste-Radegonde.

Cette année encore, l'été a été animé pour les détenteurs du chéquier ZAP ! Au programme : vol en avion, paintball, escalade, windsurf, atelier d'art culinaire, stage de musique assistée par ordinateur, repas gratuits, entrées au cinéma et de nombreuses autres activités gratuites.

Un questionnaire a été envoyé à la rentrée pour connaître l'avis des Zappeurs sur les activités et l'organisation du dispositif.

A NOUS « LA PETITE RECREE » !

« La petite récréée » est le nom de l'association qui gère désormais l'accueil de loisirs sur la commune. Le centre ouvre ses portes dans les locaux de l'école Pierre Loubière les mercredis et pendant les petites vacances de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants est assuré par Stéphanie Gras, directrice du centre, accompagnée de Fanny, animatrice municipale et de Zohra et Michèle.

Les animations sont organisées autour d'un thème choisi et adaptées à l'âge des enfants, en fonction de leurs envies et de la météo.

Renseignements et inscriptions au 06 21 68 18 92 ou par mail à : lapetiterecreedolemps@gmail.com.

En complément de la subvention qu'elle verse à l'association, la mairie octroie 5 €/jour à chaque petit olempien.



COMMISSION ECOLE ET JEUNESSE (SUITE)

ECOLE PIERRE LOUBIERE : TRAVAUX DE RENOVATION

Toujours préoccupée par le bien-être de nos écoliers, la municipalité a engagé cet été de nouveaux travaux à l'école Pierre Loubière. Le désamiantage des locaux est entièrement terminé, trois classes ont été refaites (peinture, électricité, mobilier, sol,...) et le toit terrasse a été refait (infiltrations d'eau). Pour la rentrée des classes, comme à l'accoutumée, les travaux demandés par les enseignants et le grand nettoyage de l'école ont été réalisés par le personnel municipal.

L'ACCUEIL DES JEUNES - NOUVEAUTE : OUVERTURE LE VENDREDI SOIR

La salle est accessible aux olempiens de 14 à 17 ans ainsi qu'à leurs ami(e)s. Les jeunes peuvent s'y rendre le premier vendredi de chaque mois de 20h à 23h. Un programme sera diffusé avant chaque ouverture sur Facebook (« Accueil Jeunes Olemps ») et par affichage (salle des jeunes, panneau information de la mairie...). N'hésitez pas à venir visiter la salle. Les inscriptions sont prises aux heures d'ouverture. Prévoir un chèque de 10 € (à l'ordre du Trésor Public) et une copie du carnet de santé de l'adhérent (vaccins). Renseignements : 05 65 75 51 00 ou mairie@mairie-olemps.fr

LES ASSO'LEMPIADES : UNE EDITION 2012 ENSOLEILLEE

La seconde édition des Asso'lempiades a eu lieu le 8 septembre dernier. La journée était dédiée aux associations de la commune qui avaient la possibilité de présenter leurs activités par le biais de démonstrations et d'initiations ouvertes à tous. Sous un soleil radieux, les olempiens étaient nombreux à participer aux animations proposées par les 14 associations présentes : judo, karaté, football, basketball, tennis, tennis de table, badminton, les quilles, Jazz-Enfants, Familles Rurales, Les Doigts de fée, association des parents d'élèves de l'école Pierre Loubière, Togoville, et Lire et Faire Lire. La mairie et les associations ont organisé cette journée dans la continuité des actions déjà menées dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL).

Votre participation a permis aux Asso'lempiades 2012 d'être un franc succès. Pour trouver les coordonnées d'une association : www.mairie-olemps.fr



COMMISSION VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

Comme chaque année, il appartenait à la commission « Vie Associative Sportive et Culturelle » de ventiler les différentes subventions allouées aux associations de la commune. En votant le budget 2012, c'est une enveloppe de 40 000 € qui aura été accordée plus un complément de 5 000 € pour des demandes exceptionnelles arrivant en cours d'année. A ce jour, un montant de 31 691 € a été versé. Nous regrettons que quelques associations ne nous aient pas encore donné tous les éléments nécessaires au traitement de leur dossier, ceux arrivés en retard ne pourront être traités.

Quant aux subventions exceptionnelles, c'est un versement à hauteur de 4 800 € qui a été effectué. Le tableau ci-contre vous en donne le détail.

En autres charges de gestion courante, l'assemblée a versé 35 442,16 € à l'Ecole Les Grillons qui a également bénéficié de la prise en charge des bus pour se rendre à Aquavallon. A cela, il convient d'ajouter les participations versées dans le cadre des projets éducatifs et des « classes vertes ». L'AFR, au titre du fonctionnement de la crèche, a également bénéficié, comme chaque année, d'une participation particulièrement importante : en 2012, 168 666,16 € sont versés dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse). La CAF devrait nous reverser un tiers de cette dépense, au titre d'une dotation qui se réduit chaque année et qui disparaîtra à court terme. Si l'on ajoute qu'à compter du 1^{er} janvier 2014, la collectivité devra prendre en charge les frais de repas et de couches, le constat est très simple : un impact encore plus lourd sur le budget communal. Vu l'importance de la participation financière de la commune, le conseil municipal demande depuis 2008 d'assister au conseil d'administration, en ayant une voix consultative. Hélas, c'est toujours un refus qui nous est opposé. (Un dossier à suivre ...)

SUBVENTIONS	
Associations	Montant
Association Familles Rurales	6 100 €
Association Anciens Combattants	200 €
Club Quilles	1 300 €
Club Gym Danse Adultes	300 €
Club Basket	3 100 €
Club Badminton	200 €
Club Foot	2 900 €
Club Gym Danse Jazz Enfants	1 300 €
Les Six Faux Nez	200 €
Rand'Olemps	300 €
Prévention Routière	80 €
OCCE Maternelle	1 600 €
OCCE Ecole Elémentaire	2 688 €
Mutuelle du Trésor	23 €
Les Doigts de Fée	300 €
Karaté Shotokai Olemps	850 €
Judo Olemps 12	600 €
Tennis de Table	1 300 €
Tennis	1 800 €
Pétanque	500 €
Cyclo Entente	500 €
Les Alertes	900 €
La Pergue	3 000 €
La Chasse	300 €
Association Diocésaine	500 €
A.P.E Pierre Loubière	850 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Alcquier Christel (qui a participé aux jeux paralympiques à Londres)	200 €
La Pergue	3 000 €
Sauce Tonic	100 €
Togoville	1 500 €

Numéros Utiles

Information

C.A.F.	RODEZ	0 810 251 210
Centre des impôts	RODEZ	05 65 77 85 00
Chambre d' agriculture	RODEZ	05 65 73 79 00
Chambre de commerce et de l'industrie	RODEZ	05 65 77 77 00
Chambre des métiers et de l'artisanat	RODEZ	05 65 77 56 00
Commissariat de police	RODEZ	05 6577 73 17
Conseil Général	RODEZ	05 65 75 80 00
Direction Départementale des Territoires	RODEZ	05 65 73 50 00
Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population	RODEZ	05 65 73 52 00
EDF		08 99 69 50 84
Gaz de France - Dolce Vita	RODEZ	0 800 228 229
Inspection académique	RODEZ	05 65 73 75 00
La Poste	OLEMPS	05 65 68 37 81
Mairie	OLEMPS	05 65 75 51 00
Mutualité sociale de l'Aveyron	RODEZ	08 99 23 95 50
Office de Tourisme	RODEZ	05 65 75 76 77
Préfecture de l'Aveyron	RODEZ	05 65 75 71 71
Syndicat Des Eaux Intercommunal	ONET LE CHÂTEAU	0 810 363 363
Trésorerie Générale	RODEZ	05 65 75 40 40
Trésorerie St Cyrice Etoile	RODEZ	05 65 67 82 20
Véolia Eau	RODEZ	05 65 76 12 12

Santé/Sécurité

Pompiers	RODEZ	18
SAMU	RODEZ	15
Police	RODEZ	17
Gendarmerie	RODEZ	05 65 73 70 00
Cabinet infirmières	OLEMPS	05 65 68 16 01
Kinésithérapeute (av. de la Gagée)	OLEMPS	05 65 68 63 02
Kinésithérapeute (1 rue des 4 Vents)	OLEMPS	05 65 68 87 39
Pédicure podologue	OLEMPS	05 65 68 91 69
Pharmacie	OLEMPS	05 65 68 76 38
Agence Régionale de Santé	RODEZ	05 65 73 69 00
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	RODEZ	3646
Centre Hospitalier Jacques Puel	RODEZ	05 65 55 12 12
Centre Hospitalier Annexe Les Peyrières	OLEMPS	05 65 55 12 12
Centre hospitalier Ste Marie	OLEMPS	05 65 67 53 00

Transports

Aéroport Rodez-Marcillac	SALLES LA SOURCE	05 65 76 02 00
Agglobus	RODEZ	0 800 00 79 50
Gare routière	RODEZ	05 65 68 11 13
Gare SNCF	RODEZ	05 65 77 33 30

Loisirs

Amphithéâtre	RODEZ	05 65 75 76 76
Maison des jeunes et de la culture	RODEZ	05 65 67 01 13

Culturel

Médiathèque	OLEMPS	05 65 75 51 06
Médiathèque	RODEZ	05 65 77 89 10
Musée Denys Puech	RODEZ	05 65 77 89 60
Musée Fenailles	RODEZ	05 65 73 84 30

Sportif

Amphithéâtre	RODEZ	05 65 75 51 10
Aquavallon (piscine)	RODEZ	05 65 73 40 10
Centre équestre de Combelles	LE MONASTERE	05 65 77 30 00
Complexe sportif de Vabre	ONET LE CHÂTEAU	05 65 42 38 71
Golf du Grand Rodez	ONET LE CHÂTEAU	05 65 78 38 00

Emploi

Pole Emploi	RODEZ	3949
AFPA	RODEZ	05 65 75 41 00

Communauté d'agglomération du Grand Rodez

Accueil du Grand Rodez	RODEZ	05 65 73 83 00
Président		05 65 73 83 00
Direction Générale		05 65 73 83 02
Communication		05 65 73 83 26
Assainissement, Cellule rivières		05 65 73 83 22
Conservatoire départemental de musique (antenne du Grand Rodez)		05 65 47 83 40
Déplacements et transports		05 65 73 82 48
Développement économique, tourisme, enseignement supérieur		05 65 73 83 09
Equipements, Infrastructures		05 65 73 83 17
Finances		05 65 73 83 12
Habitat, Politique de la ville		05 65 73 82 30
Inventaire du patrimoine		05 65 73 84 30
Marchés publics		05 65 73 83 32
Musée Soulages		05 65 73 82 44
Pépinière d'entreprises		05 65 77 37 00
Prévention des déchets		05 65 73 83 20
Projet d'agglomération, politiques territoriales		05 65 73 83 23
Ressources Humaines / Informatique		05 65 73 83 63
Urbanisme, Projets urbains, Autorisations du droit des sols		05 65 73 82 30
SEM du Grand Rodez		05 65 73 37 65

Mieux vivre ensemble...au quotidien



TRI DECHETS MÉNAGERS

SACS JAUNES

La collecte est effectuée le vendredi à compter de 13h30
Toizac et Cayssiolet : le jeudi



SACS NOIRS

La collecte est effectuée le mardi à compter de 13h30 Toizac et Cayssiolet : le lundi

COMMENT SE PROCURER LES SACS OU LES CONTENANTS ?

Une distribution de sacs poubelles est assurée en mai/juin par le Grand Rodez dans notre commune. En cours d'année, vous pourrez toutefois vous en procurer en vous adressant à : Point Info Tri du Grand Rodez (6, avenue de l'Europe à Rodez), tous les vendredis (hors mai et juin), de 13h30 à 17h30.

Si vous habitez en immeuble, des bacs à couvercle jaune ou gris, ainsi que des tris sacs sont disponibles au point Info Tri.

POINTS À VERRE ET PAPIER

Ils sont situés devant l'espace sportif Georges Bru, sur le parking de Super U, à la Déchetterie, à Lagarrigue, Côte d'Olemps et à Toizac.

La propreté est l'affaire de tous et c'est un acte de civisme. Des corbeilles sont à votre disposition, près des points verre pour y jeter les couvercles et les bouchons.



LA DECHETTERIE

Adresse : Rte de Fonsalade
Port. 06 74 91 98 17

Heures d'ouverture : mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30



DÉCHETS REFUSÉS

- Pneus
- Produits explosifs ou radioactifs
- Médicaments
- Ordures ménagères
- Déchets d'amiante

Rappel : Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.



ANIMAUX

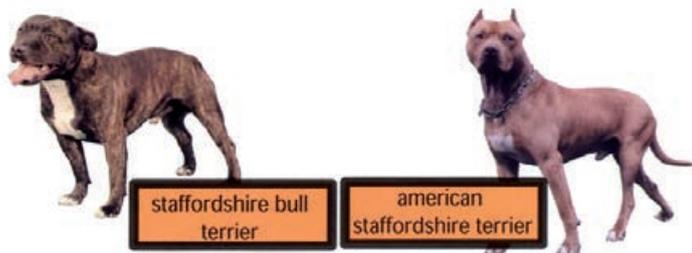
Je promène mon chien, je le tiens en laisse sur les voies et espaces publics. Je ramasse les déjections canines.

Je constate la présence d'un chien ou d'un chat errant, je recueille un animal abandonné, je peux en informer la mairie, qui prendra contact avec le service fourrière animale de la communauté d'agglomération du Grand Rodez.

Un agent du Grand Rodez conduira alors l'animal chez le vétérinaire s'il n'est pas identifié ou dans le cas contraire au refuge SPA de Comps à Inières (commune de Sainte Radegonde.) Le propriétaire pourra venir le récupérer, après s'être acquitté d'une amende forfaitaire de 45 € (montant auquel viendra s'ajouter les frais de pension, et éventuellement de soins ou d'identification passé un délai de 8 jours).

La SPA propose l'animal à l'adoption après un délai de 8 jours.

Chiens dangereux : La loi n° 2008-582 du 20/06/2008 et le décret n° 2008-897 du 4/09/2008 ont modifié certains articles du code rural relatifs à la détention de chiens dangereux de première et deuxième catégories.



FEUX EXTERIEURS

L'incinération de végétaux est règlementée. Je dois m'adresser en mairie afin de compléter :

- la demande d'autorisation préalable (8 jours avant la date prévue) : périodes très dangereuses du 1/03 au 30/04 et du 15/06 au 30/09

- la déclaration : Périodes moins dangereuses



STATIONNEMENT

Je stationne, je me gare correctement. Je respecte les accès.



TOUS A BORD AVEC AGGLOBUS



Pensez à emprunter les transports urbains pour vous rendre en centre ville.

Vous habitez dans un secteur éloigné (+ de 500 m d'un axe ou d'un arrêt de bus), vous pouvez utiliser le transport à la demande qui vous amènera à Olems Mairie ou à un des 3 arrêts de Rodez (Le Mail, Place Foch, Gare SNCF). Réservation au plus tard la veille du déplacement avant 17h00 au 0800 00 79 50.

AGGLOBUS ESPACE INFO

3, place d'Armes - 12000 Rodez - N° Vert 0800 00 79 50

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 08h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h30 / Samedi : 9h00 à 12h00

NUISANCES SONORES

Les bruits provoqués de jour comme de nuit, sont interdits, en dehors des heures autorisées dès qu'ils gênent le voisinage.

J'utilise une tondeuse, une perceuse ...

Je respecte les horaires :

- les jours ouvrables : 08h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- le samedi : 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- le dimanche : 10h00 à 12h00

Je m'amuse... Je baisse le son.

Le tapage nocturne de 22h00 à 07h00 est considéré comme une infraction.



VITESSE



Je circule en agglomération

Je respecte 50 km/h, les passages protégés, les « cédez le passage », les priorités à droite, les enfants,

les personnes âgées et les personnes handicapées qui ont des difficultés à réagir vite en traversant une chaussée ou en marchant sur le bord de la route mais aussi les cyclistes, les engins à moteur à faible vitesse. Je n'oublie pas de mettre le clignotant.

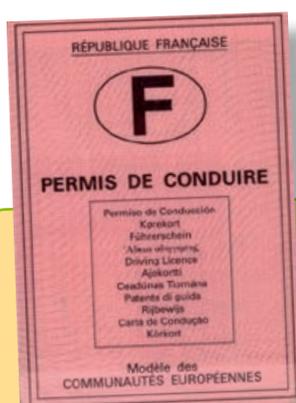
Je mets mon téléphone en sommeil.

Je ne consomme ni alcool, ni stupéfiant



Tout cela pour :

- sauver des vies,
- rendre une agglomération plus sécurisante,
- éviter des dégradations dues à des accidents matériels (coût de remise en état par une commune en cas de délit de fuite – argent du contribuable),
- une assurance auto moins coûteuse pour tous,
- une consommation de carburant moins importante.



Un comportement à risque peut avoir des conséquences dramatiques donc j'adopte une attitude responsable ce qui m'évitera notamment amende et retrait de points.

Durée de vie des documents

Famille	Prestations sociales	3 ans	Délai pendant lequel les caisses peuvent réclamer le remboursement de sommes indûment perçues
	Reconnaissance de dette	5 ans	Après le règlement de la dernière échéance.
	Actes d'état civil, livret de famille, contrat de mariage, jugement de divorce, jugement d'adoption, acte de reconnaissance d'un enfant, donations, testament, succession	à vie	Valables sans limitation de durée.
Assurance	Quittances, résiliation	2 ans	
	Cotisations d'assurance vie	5 ans	Si vous bénéficiez d'un crédit d'impôt.
	Contrats d'assurance habitation et automobile	2 ans	A partir de la résiliation ; durée pendant laquelle votre responsabilité peut être recherchée.
	Dossier de sinistre avec dommage corporel	10 ans	A partir de la fin de l'indemnisation. Plus longtemps, si des séquelles sont à craindre.
	Contrats d'assurance décès et d'assurance vie	à vie	
Voiture	Contravention	3 ans	A compter de l'infraction
	Déclaration de cession d'un véhicule, factures de réparation	5 ans	A compter de la revente.
	Facture d'achat		Tant que vous détenez le véhicule
Logement	Facture de téléphone ou d'accès à internet	1 an	
	Factures d'électricité et de gaz	2 ans	
	Certificat de ramonage, attestation d'entretien annuel des chaudières	2 ans	-
	Facture d'un bien de consommation (meuble, téléviseur...)	2 ans	Plus si la garantie est plus longue
	Factures d'eau	4 ans	2 ans si l'eau est distribuée par une entreprise privée
	Preuve de paiement d'un bien acheté à un particulier	5 ans	
	Quittance de loyer	5 ans	-
	Contrat de location	5 ans	A compter de la fin de la location.
	Factures liées aux travaux	10 ans	
	Charges de copropriété et correspondances avec le syndic	10 ans	-
	Inventaire du mobilier pour les locations meublées		Pendant toute la durée de la location.
Titre de propriété, règlement de copropriété		Pendant la durée de détention du bien.	
Santé	Remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans	
	Hôpital	4 ans	Les frais de séjour dans un établissement public peuvent être réclamés pendant 4 ans ; dans une clinique privée, 2 ans.
	Versements d'indemnités journalières, certificats et examens médicaux	à vie	
	Carnets de vaccination, cartes de groupe sanguin, carnets de santé de l'enfant	à vie	
Impôts	Impôts sur le revenu, redevances audiovisuelle, taxes professionnelles	3 ans	A compter de l'année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due
	Taxes d'habitation, taxes foncières	1 à 3 ans	A compter de l'année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due
	Preuves du paiement des impôts	4 ans	-
Vie professionnelle	Allocations chômage (paiement)	2 ans	L'assuré a 2 ans pour faire valoir ses droits.
	Allocations chômage (restitution)	3 ans	Les sommes indûment perçues peuvent être réclamées pendant 3 ans.
	Pièces utiles pour réclamer le paiement (salaire, indemnité de licenciement)	5 ans	-
	Bulletins de salaire, contrats de travail, certificats de travail	à vie	
	Titres de paiement de la pension de retraite, relevés de points des caisses de retraites	à vie	
Banque	Prêts à la consommation	2 ans	Après le règlement de la dernière échéance du crédit.
	Prêts immobilier	2 ans	Après le règlement de la dernière échéance du crédit.
	Demande de virement ou prélèvement, bordereau de remise de chèques ou d'espèces, relevé de compte, talon de chèque	5 ans	Délai de l'action civile



LE CLUB DES AINES

Fondé en 1980, le club a donc 32 ans d'existence, il compte aujourd'hui 182 adhérents. Tous les résidents de la commune peuvent y adhérer s'ils sont retraités ou dans l'impossibilité de travailler pour des problèmes physiques.

Rappelons les idées directrices qui l'animent (ou nous animent) :

- Améliorer les contacts et la connaissance entre tous,
- Créer des liens d'amitié et de solidarité,
- Maintenir la vie sociale des aînés,
- Soutenir l'action de nos représentants pour la défense de nos droits sociaux,
- Et redynamiser l'image des clubs des aînés.

La saison 2012/2013 a débuté en septembre par les marches organisées avec le Secteur et qui ont lieu tous les lundis après-midi à tour de rôle dans les 8 clubs « Rodez/Sud et Rodez/Nord ». Elles nous permettent de connaître les « jolis coins » des diverses communes. Plusieurs itinéraires sont proposés pour répondre aux capacités de chacun. Pour ceux qui ne veulent pas marcher, des jeux sont organisés à l'intérieur. Un goûter termine l'activité. Un voyage de 6 à 7 jours est organisé (découverte d'une région)

Tous les vendredis après-midi, à la salle des 4 Vents : belote, scrabble, jeux à l'extérieur (pétanque, quilles).

Le mardi matin à 10h, chorale dans une ambiance « sympa » et sans prétention pour tous ceux qui aiment chanter. Ne pas oublier, le chant améliore le souffle et favorise la détente.

Le mardi à 14h, gymnastique adaptée pour nos aptitudes (important de travailler la souplesse et l'équilibre ...)

Un jeudi par mois, un repas est organisé pour tous les adhérents, soit salle des 4 Vents, soit au cours d'une sortie, soit un pique-nique (en juillet), le tout se déroulant dans une très bonne ambiance, avec découverte du patrimoine.

En décembre, sera diffusé un film « Les Buronniers d'Aubrac », suivi d'un goûter de Noël.

Pour tous ceux qui désirent avoir des renseignements complémentaires ou s'inscrire, téléphoner à :

Mmes Marie-Thérèse Costes 05 65 73 10 30, Renée Labit 05 65 68 62 73, Simone Combettes 05 65 68 54 80.



ECOLE « LES GRILLONS »

Toute l'école est amenée à participer à l'opération « Nettoyons la nature » sponsorisée par le Centre E. Leclerc. Ainsi, chaque classe se répartira des zones de la commune et ramassera les déchets, équipée d'un tee-shirt et de gants spéciaux.

Les élèves de CM expérimenteront tout au long de l'année la biodégradabilité et travailleront d'une façon générale sur le développement durable. Ce projet atteindra son but avec la classe découverte au Pays Basque où les enfants pourront confronter leurs expériences avec d'autres classes.

Dans le cadre sportif, un cross inter-écoles sera organisé

pour toutes les classes du primaire et les meilleurs coureurs seront médaillés. Tout au long de l'année, d'autres rencontres seront organisées : passe à dix, athlétisme...

Afin d'être sensibilisés au monde qui les entoure, les élèves de CM ont participé à la dictée ELA (pour les enfants leucodystrophiques) et à l'opération « Pièces jaunes ».

En lien avec les programmes d'histoire et de géographie, les élèves de CE 2 partiront à la découverte du patrimoine ruthénois. Une visite au musée Fenaille est prévue. Jean-Philippe Savignoni dévoilera aux enfants les secrets des statues-menhirs et ils pourront s'initier à la technique du monotype. Un parcours est aussi prévu dans la ville à la recherche de façades remarquables.

En arts visuels, le fil conducteur de l'année sera le corps en mouvement et ses représentations dans l'art au cours des différentes périodes de l'histoire.

Dans le cadre de « La semaine bleue », les élèves du primaire rendront visite aux résidents des Peyrières pour une rencontre intergénérationnelle. Ils découvriront une classe d'autrefois et pourront ainsi échanger avec les papis et les mamies.

D'autres rencontres avec les élèves de CP et CE 1 auront lieu tous les mois pour découvrir l'occitan avec quelques pensionnaires. Le thème retenu pour ce projet est « Quand nos grands-parents et arrière-grands-parents étaient enfants ».



Dances « trad » (CEL)



A.P.E.L. ECOLE LES GRILLONS

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Les Grillons se mobilise et organise des événements festifs pour participer aux projets mis en place par l'équipe enseignante (sorties, spectacles, achat de matériel pédagogique, voyages scolaires...). Lors de son assemblée générale, l'APEL a échangé avec les parents et les enseignants afin de planifier les projets auxquels l'association va participer. Ces rencontres se passent toujours dans une ambiance joyeuse mais studieuse !

Les membres de l'APEL organisent trois manifestations :

- le quine le samedi 16 février 2013 à 20h à l'Espace Georges Bru
- le repas de l'école le samedi 25 mai 2013 à 20h à l'Espace Georges Bru
- le pot de fin d'année dans la cours de l'école (date non prévue à ce jour)

Contact : apel.grillons@gmail.com



OLEMPS FOOTBALL

La saison 2012 – 2013 de l'A.S.Olemps Football a commencé de la meilleure des manières avec la mise à disposition, par la municipalité, des nouveaux vestiaires de la halle des sports et du superbe stade Henri Montal. Cet équipement est un très bel outil au service de tous les joueurs. La structuration de l'école de foot, la formalisation d'un organigramme largement remanié et l'ambition de remontée des équipes séniors... traduisent la volonté d'un projet de club ambitieux.

Et ça marche ! Les effectifs de l'école de foot ont très largement augmenté, principalement chez les plus jeunes où on est passé de 5 enfants inscrits en 2010 à plus de 40 en 2012. Les jeunes U13 progressent à grande vitesse. Les U15 et les U17 bénéficient du partenariat avec le club de Druelle. Toutes ces équipes sont encadrées par des éducateurs passionnés et diplômés dont le nombre est, lui aussi, en augmentation.

Côté séniors, le début de saison est prometteur, avec un groupe très concerné et impliqué aux entraînements. Sous la houlette de Christophe Nevès, les équipes ont bien commencé leurs championnats. L'ambition et l'envie de bien faire sont là...

Enfin, depuis cette année, l'A.S.O est très fière de faire partie des clubs qui présentent une équipe féminine.

L'A.S.Olemps Football est un club familial qui avance...

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Marc (président) 06 85 74 86 99

Laurent (école de foot) 06 78 59 00 18 - Xavier (séniors) 06 38 68 69 26.



JUDO OLEMPES 12

C'est la reprise du Judo, après avoir vu les exploits de nos judokas français aux Jeux Olympiques à Londres. Tous nos jeunes olempiens rêvent de les imiter. Les cours se déroulent le jeudi de 17h30 à 18h15 (4-6 ans) et de 18h15 à 19h15 (6 ans et +) à l'espace Georges Bru. 2 cours d'initiation vous sont offerts.

Le judo est un bon facteur d'équilibre, tant physique que mental, avec son code moral qui est : La Politesse, Le Courage, La Sincérité, L'Honneur, La Modestie, Le Respect, Le Contrôle de soi et L'Amitié.

Amilcar, professeur diplômé d'état et arbitre national vous attend. Pour tous renseignements, veuillez contacter M Maffre Lionel au 05 68 68 87 73.



LE PING CLUB

prêt pour une nouvelle saison

Depuis septembre, les licenciés anciens et nouveaux ont repris, raquette en main, le chemin de la salle au parquet.

Le nombre croissant de pongistes intéressés par les compétitions officielles a conduit le comité directeur à engager cinq équipes.

Les ténors évoluent en régionale 2 alors que les 4 autres formations jouent au niveau départemental, de la pré-région à la 3^e division.

Cette saison, le ping-club organisera, pendant les petites vacances scolaires, 4 stages de 2 jours.

Les journées réservées aux féminines (licenciées ou non, débutantes ou confirmées) seront reconduites.

Renseignement au 05 65 68 26 67 ou par mail à dfbosco@orange.fr



ECOLE PIERRE LOUBIERE : LA MATERNELLE

80 élèves ont fait leur entrée à l'école maternelle Pierre Loubière. Il y a donc eu une hausse des effectifs conséquente. Dans le cadre du projet d'école élaboré pour les années 2012/2014, les enfants travailleront cette année sur le thème de l'eau avec une classe de découverte sur le site de Pont Les Bains.

Un déplacement au musée de Salles la Source est aussi prévu pour le printemps 2013, afin de pouvoir participer aux ateliers consacrés à la « découverte de l'eau » plusieurs spectacles ont été programmés dont « Ondeline, fille de l'eau » (en octobre) et « Aqualo » (en janvier 2013).

Les Conteuses de la Coccinelle viendront faire rêver les jeunes enfants avec des légendes sur la mer, les poissons, ...

M. Savignoni conduira tous les élèves à travers Rodez et ses points d'eau contemporains, (fontaines, robinets, rigoles...) et anciens (gargouilles, puits...).

Il est aussi prévu de collecter l'eau à l'école (avec un récupérateur) afin d'arroser les plantations de printemps. Un pluviomètre permettra aussi de mesurer l'eau tombée cette année.

Nous nous rendrons aussi au cinéma à Rodez pour visionner le film : « Ponyo sur la Falaise ».

Enfin, en collaboration avec les bibliothécaires, un travail sera mené dans toutes les classes sur des albums traitant du thème de l'eau. Toutes ces activités sont possibles grâce aux financements de la municipalité et de l'Association des Parents d'Elèves. Qu'elles en soient ici remerciées.



A.P.E PIERRE LOUBIERE

C'est la rentrée pour l'Association des Parents d'Elèves des écoles Pierre Loubière !

Comme tous les ans à la même époque, a eu lieu jeudi 27 septembre l'assemblée générale de l'APE Pierre Loubière. Les membres de l'ancien bureau étant démissionnaires après des années de volontariat et de présence assidue à toutes les manifestations, le nouveau bureau a été voté. Julie Suarez et Julie Fardeau sont désormais coprésidentes, Sonia Korczak reste secrétaire, Géraldine Massol devient trésorière et Pauline Facon trésorière adjointe.

Le nouveau bureau, avec l'aide des membres actifs, a donc établi le calendrier des dates à retenir : déjeuner aux tripoux (salle des 4 vents) : dimanche 2 décembre 2012 / quine : samedi 2 février 2013 / fête de l'école : samedi 29 juin 2013

D'autres événements s'ajouteront au long de l'année mais restent à préciser. Nous rappelons à tous que ces actions n'ont qu'un but, partager des moments festifs et conviviaux qui profitent à nos enfants.



SPORT QUILLES OLEMPES



L'équipe championne de France de 2012 en catégorie Promotion

L'année 2012 a été une année exceptionnelle pour le Sport Quilles d'Olemps. Le 5 août 2012 à Rodez, Francis Marre, Benoît Marie, Guillaume Flottes et Alexandre Galilea ont remporté le titre de champion de France par équipe (une première pour les Seniors dans l'histoire du club) dans la catégorie

Promotion en battant le record et ceci après avoir remporté le titre de Champion d'Aveyron qui permettra à cette équipe d'évoluer en catégorie Honneur la saison prochaine.

D'autres équipes ont également tiré leur épingle du jeu puisque la quadrette, composée de Julien Frayssignes, Pascal Garrigues, Alexis Flottes et Pierre Cuoc, a terminé 3^e en catégorie Espoir, ce qui lui permet d'accéder à la catégorie ESSOR.

Dans le même temps, la quadrette composée de Arnaud Roques, Fabien Cavalie, Jean-Patrick Masquelier et Gabriel Dumas a terminé 2^e en 2^e série du district Ceor-Lagast et 3^e de la coupe d'Aveyron, Pierre-Antoine Vernhes ayant remplacé Gabriel Dumas pour l'occasion. Notre club a également été très bien représenté lors des individuels du district puisque sur la même journée, Thibault Romulus a remporté le titre en catégorie JA et Jean-Robert Privat a terminé 2^e. Tandis que Jean-Patrick Masquelier remportait le titre en catégorie JB et Justine Cathala terminait première en catégorie Adolescente, Monique Flottes terminait 3^e dans la catégorie féminines seniors.

Outre les très bons résultats de l'année, le Sport Quilles Olemps a également organisé, le 23 juin 2012, la finale départementale des Ecoles de Quilles, une journée qui s'est parfaitement déroulée grâce à l'implication de tous les bénévoles et de nos partenaires.

La saison s'est achevée par l'intersociétaire qui s'est déroulé le 9 septembre au terrain de Puech-Camp sous un beau soleil.

Si des personnes souhaitent rejoindre le club, elles peuvent contacter Sophie au 06.07.83.36.47

Joueurs et joueuses du club d'Olemps ayant terminé sur le podium lors des individuels de District le 22 juillet à Réquista.





TENNIS CLUB OLEMPES

Rentrée de septembre au TCO

Ce sont près de 60 enfants qui raccrochent pour la saison 2012/2013. Le mini-tennis avec son matériel adapté (filet, balles et raquettes) sur terrain raccourci, fera la joie des plus petits d'entre eux débutants.

Les compétitrices et compétiteurs pourront perfectionner leur technique et progresser dans le classement FFT.

Les cours adultes ont un succès grandissant, notamment chez les dames.

Bienvenue et bonne saison à tous....

Les dirigeants vont devoir redoubler d'ingéniosité pour faire se rencontrer les licenciés !

De nouvelles tenues au TCO, en rouge et blanc : survêtements, shorts, tee-shirts, polos... les licenciés intéressés ont pu passer commande.

Amis de la petite balle jaune, le quine annuel du TCO a eu lieu le samedi 17 novembre à la salle des fêtes de Luc.

Cette manifestation était conjointement organisée avec les clubs de La Primaube et Calmont afin de pérenniser l'emploi d'un enseignant breveté d'état. (60 enfants, 20 adultes ont pu s'initier, se perfectionner dans ce sport en 2012). Il organise l'enseignement sur la saison, aidé de 4 initiateurs, entraîne et suit les compétiteurs. Il a des rôles éducatifs, pédagogiques, d'expertise en tennis et administratifs.

Il est le juge-arbitre du tournoi de la Route d'Argent qui se déroule en juin. Il est le lien avec l'instance départementale, régionale et nationale de la FFT.

Bienvenue au club, n'hésitez pas à nous rejoindre.



TELETHON

Tous en piste pour le Téléthon 2012



« **OSEZ VAINCRE** » tel est le nouveau slogan de la campagne Téléthon 2012 qui se déroulera les 7 et 8 décembre.

La commune d'Olemps se mobilisera plus particulièrement le samedi 8 décembre en réunissant élus, associations et bénévoles autour de manifestations sportives, culturelles et aussi gourmandes. Dans une ambiance festive, tous ces anonymes réunis contribueront à faire connaître les maladies génétiques rares et collecteront des fonds pour faire progresser la recherche et permettre aux malades de mieux vivre.

Les associations vont être sollicitées pour donner des idées d'animation sachant que déjà les « Aînés » se sont investis lors du vide-grenier de juin qui a permis de récolter une « belle somme ».

Tous les Olempiens sont attendus.

« **Osons** » participer, donner de notre temps, proposer des actions pour faire du 8 décembre une journée solidaire, festive et généreuse...
La déléguée Téléthon : Marie-Louise Gayraud, 8 rue du Levant
Tél : 05 65 68 16 04 ou 06 80 90 57 01.



6 ET 7 OCTOBRE 2012 : OLEMPS ETAIT EN FETE

Le week-end des 6 et 7 octobre une forte animation a agité notre commune. Les festivités ont débuté, par l'olempiade de VTT, qui a conduit les cyclistes sur trois parcours jusqu'à Flavin et La Capelle Viaur tandis qu'une randonnée pédestre se déroulait dans le bois de Linars. Le comité des fêtes « Anim'Olemps » proposait ensuite un apéritif suivi d'un repas et d'un feu d'artifice offert par la municipalité. Un bal gratuit clôturait le samedi. Le dimanche matin après un déjeuner « tête de veau », ce sont 1 600 randonneurs qui sont venus participer à la sympathique Marche de la Mutualité. Les enfants n'étaient pas oubliés car manèges, jeux, tyrolienne, mur d'escalade étaient proposés.



FRELON ASIATIQUE

Les frelons asiatiques sont bien implantés en Aveyron.

Récemment, au bas de La Mouline, 2 nids ont été détruits par l'entreprise « Aveyron Forêt Elagage ».

Insecte dangereux pour la population et nuisible pour les ruchers, il vient d'être classé « espèce exotique envahissante et nuisible » par le ministère de l'agriculture et de l'écologie (en attente des décrets d'application).

La mairie d'Olemps, engagée dans une démarche citoyenne de défense de l'environnement, s'est tout naturellement investie dans cette action.

C'est dans un souci de communication que s'est tenue (en mairie) une conférence de presse, en présence de M^{me} le Maire et des référents apiculteurs.



JEUX PARALYMPIQUES DE LONDRES

Une olempienne Chrystel Alquier, basketteuse de l'équipe de France amateur, a participé aux jeux paralympiques de Londres. Malgré leur défaite face à des équipes professionnelles, elle gardera un très bon souvenir de cette aventure. Mais souhaitons que celle-ci ne s'arrête pas là.



LA FORCE DANS LES BRAS

De la force dans les bras, Alain Archimbeaud en a. Après un record d'Europe, le 24 juin dernier, à Autun (Saône et Loire), il a décroché une victoire mondiale de force athlétique (sport dérivé de l'haltérophilie), dans la catégorie des moins de 67.5 kg (vétérans 3), en soulevé de terre avec une barre de 190 kg.

Toutes nos félicitations à ces deux champions de haut niveau.



UN POETE OLEMPIEN A L'HONNEUR

Jean Baptiste Pédini s'est vu décerner le prix de la vocation par la fondation Marcel Bleustin-Blanchet pour son recueil de poésies « Passant l'été », qui sera publié en 700 exemplaires. Cet olempien est le fils de Jean, médecin et de Martine, correspondante de Midi Libre. Le prix lui sera remis le 10 décembre au théâtre Marigny, sur les Champ Elysées. Une porte vient de s'ouvrir pour Jean-Baptiste, nous lui souhaitons bonne chance vers d'autres horizons.



UNE OLEMPIENNE CENTENAIRE

Mme Geneviève Gala, olempienne pendant 50 ans, a fêté son anniversaire à la maison de retraite Saint Cyrice. Elle a soufflé ses 100 bougies, entourée de toute sa famille et en présence de Mme le Maire.



DISTINCTION POUR OLEMPS

Dans le cadre du concours des villes et villages fleuris, la ville d'Olemps a obtenu le label national « 1 Fleur ».

Cette distinction récompense tout le travail mené pour le cadre de vie général et le développement durable, le patrimoine paysager végétal et le partenariat animation et valorisation touristique.





DISPARITION DE M. GEORGES BRU, MAIRE HONORAIRE

M. Georges Bru s'est éteint après plusieurs mois d'hospitalisation à l'hôpital des Peyrières.

Durant 36 ans, il a œuvré pour la commune en tant que conseiller municipal, puis 1^{er} adjoint et enfin comme maire de 1971 à 1995.

De cette longue mandature, nous retiendrons entre autres la modernisation du territoire olempien :

- construction de l'école P. Loubière, de la salle polyvalente portant son nom, de l'actuelle mairie, du lotissement du Pré d'Ampiac (180 pavillons)
- développement du cœur de village avec l'arrivée des commerces et de la poste
- éclosion du monde associatif
- aménagement de parcs commerciaux : Cassagnettes, La Broussine, Malan, Le Gazet
- renforcement de l'assainissement
- création de l'échangeur complet d'Olemps (rocade)

Autant d'éléments qui font que l'empreinte de M. Bru est définitivement inscrite au patrimoine olempien.



LA MEDIATHEQUE

La médiathèque foisonne d'idées pour cette fin d'année. En effet, le peintre Ludovic Eche, bien connu des olempiens puisqu'il avait déjà exposé à la mairie, a suspendu ses toiles avec en plus, une exposition thématique intitulée « anatomie mécanisée » qui n'a laissé personne indifférent.

Dans le cadre du festival des arts graphiques « Graphissime » organisé par le conseil général de l'Aveyron et la bibliothèque départementale, des ateliers de gravure ont eu lieu dans les locaux de la médiathèque.

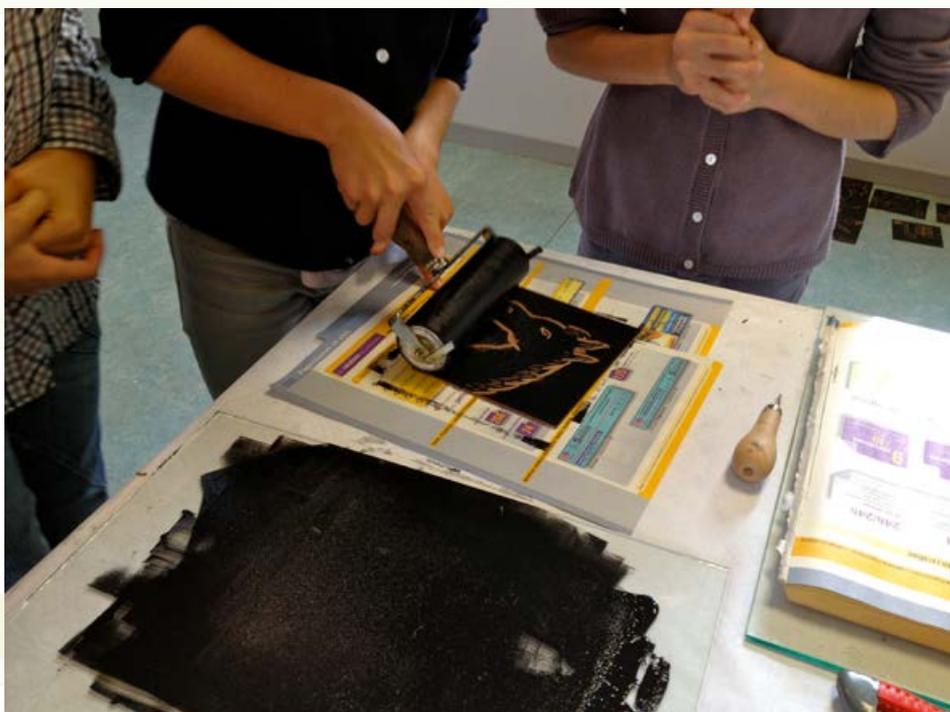
C'est Mme Nadja Sacco de l'atelier associatif « Le calame et la vigne » qui a animé ces séances avec les CM des deux écoles. Une technique que tout le monde a appréciée. Toutes les œuvres ont été présentées lors du festival qui s'est tenu à la salle d'animation de Luc La Primaube les 20 et 21 octobre.

Le 24 octobre dernier, M. Alary, artisan chocolatier, est venu pour tenir deux ateliers de fabrication de chocolats destinés aux enfants. Ces ateliers ont été suivis d'une causerie pour les adultes où M. Alary nous a dévoilé tous les secrets du chocolat. Ce fut une formidable initiative que petits et grands ont appréciée !

A cette occasion, le concours de poèmes « Choclaterimes » a été lancé. Les enfants de 6 à 11 ans ont tous été invités à participer. Des cadeaux gourmands sont à gagner ! (renseignements au 05 65 75 51 06).

Enfin, à l'approche de Toussaint, nous avons fêté Halloween avec le nouveau centre de loisirs « La petite récréée » et le mardi 30 octobre Mme Marie-Lou Carles est venue raconter des histoires de sorcières à tous les enfants courageux. Frissons garantis !

Courant novembre, l'exposition de photographies tirées du livre « Frimas » de Renaud Dengreville édité aux éditions « Au fil du temps » sera suivie de la projection du film « Parfum d'espace ».



NAISSANCES

SOLIGNAC Mélie, 1, Rue du Levant
BOUSQUET Océane, Résidence La Roseraie -
13 La Mouline
HINAS Nayla, 24, Rue de la Devèze
LAGARRIGUE Mathéo, 4, Avenue Joseph Bastide, Bât A
DAUTY Simon, 6, Rue de la Devèze
LACIPIERRE Elias, Toizac
CRAMPÉ Sacha, Le Lachet
SCHNEIDER Nathan, 13, Bis La Mouline
RIGAL Cléa, 4, Av. Joseph Bastide, Les Villas du Manoir
BOULARD Maé, 20, Route de la Crouzette
LATAPIE Ange, Côte d'Olemps
BARTHES Elie, 4, Av. Joseph Bastide,
Les Villas du Manoir, Bât. D
BIRIEN Zia, 1, Rue St Jacques de Compostelle
SEIDL Julie, 12, Rue St Jacques de Compostelle
WALCZAK Flavien, 6, Passage de Linars
CAVALIER Roméo, 9 Bis, la Mouline
ADOBOE Agathe, 11, Passage du Levant
CARRIÉ Arthur, 77 Ter, la Mouline

MARIAGES

COUTOU Cindy, 3 passage du Château d'Eau et de
TAMISIER Laurent, Calzins
GABEN Elsa, Puech Camp et de **AZEMAR Gilles**, Sainte
Radegonde : Les Ondes
GAYRAL Marlène, 12 rue du Puech d'Ampiac et de
BRÉFUEL Alexandre, Luc-la-Primaube : La Brienne
PEYROUTY Delphine, Lagarrigue et de **MONTEILLET
Olivier**, Onet le Château : Préfontanges - route de Vabre
SÉRY Marie-Domy, Millau : 15 av. Gambetta et de
SABRIE Philippe, 10 rue Vert Pré

DECES

MANA Annette née **FABRE**, La Crouzette
CRAYSSAC Guy, 6 rue des 4 Vents
SERIEYS Pierre, Lagarrigue
MALPHETTES Christian, 9 rue du Suquet
SOLIGNAC Germain, 35 la Mouline
BRU Georges, 33 la Mouline

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES SALLE Georges BRU

Samedi 8 décembre 2012	TELETHON	Samedi 16 mars 2013	Comité des Fêtes
Dimanche 16 décembre 2012	Marché de Noël	Dimanche 17 mars 2013	Quine des Alertes
Jeudi 27 et vendredi 28 décembre 2012	Stage tennis de table	Samedi 23 mars 2013	Nuit Orange
Lundi 31 décembre 2012	Réveillon du Basket	Samedi 6 et dimanche 7 avril 2013	Badminton
Samedi 5 janvier 2013	Quine des Quilles	Mardi 23 et mercredi 24 avril 2013	Stage Tennis de table
Vendredi 11 janvier 2013	Vœux du Maire	Dimanche 5 mai 2013	Badminton
Dimanche 13 janvier 2013	Repas des Aînés	Samedi 18 mai 2013	Repas du Foot (A confirmer)
Samedi 19 janvier 2013	Quine du Foot	Samedi 25 mai 2013	Repas Les Grillons
Samedi 26 janvier 2013	Quine de la Paroisse	Dimanche 2 juin 2013	Vide greniers les Alertes
Dimanche 27 janvier 2013	Badminton	Du lundi 3 au dimanche 16 juin 2013	Tournoi de la Route d'Argent
Samedi 2 février 2013	Quine Ecole P. Loubière	Samedi 22 juin 2013	Gala de Danse
Samedi 9 février 2013	Quine du Basket	Samedi 29 juin 2013	Kermesse P. Loubière
Samedi 16 février 2013	Quine des Grillons	Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2013	Fête d'Olemps
Mardi 26 et mercredi 27 février 2013	Stage Tennis de table		

Votre avis nous intéresse !

Cette rubrique est à votre disposition pour recueillir vos idées, remarques ou communications.

Il suffit de remplir ce coupon et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Dans notre prochain numéro nous répondrons à vos différentes questions.

VOS QUESTIONS OU REMARQUES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....